



La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ MÉCANICIEN.NE (SOIR) SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Concours 26-303



| 40 heures

Sous la responsabilité du chef de section soir, le titulaire du poste effectue la vérification, l'ajustement, l'entretien et la réparation des composantes mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques et diesel de véhicules et d'appareils motorisés.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Procède à l'inspection et au suivi périodiques des véhicules lourds et autres véhicules motorisés en vue de faire l'entretien préventif et de remplacer ou réparer toutes composantes endommagées;
- Effectue l'inspection des véhicules lourds et des véhicules d'urgence comme l'exige le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports;
- Démonte et répare les diverses composantes de véhicules lourds et de véhicules motorisés telles que transmission, moteur, système hydraulique, unités électriques et/ou électroniques, freins, etc., en se servant d'outils propres à la mécanique, à l'électronique et à l'électricité;
- Effectue, au besoin, des travaux de soudure sur les divers appareils motorisés;
- Effectue l'entretien et la réparation d'appareils motorisés;
- Effectue toute autre tâche que lui confie son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec en mécanique de machinerie lourde ou toute autre formation et expérience jugée équivalente;
- Détenir une carte de compétence reconnue pour effectuer les inspections d'entretien préventif sur véhicules lourds (PEP) (un atout);
- Détenir un permis de conduire de classe 5;
- Connaissances et expérience pertinentes des systèmes d'injection;
- Connaissances et expérience pertinentes de l'électronique et de l'électricité de véhicules et d'appareils motorisés;
- Connaissances et expérience pertinentes en réparation de carrosserie et en soudure électrique (un atout);
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : autonomie, initiative, minutie, précision, avoir un bon esprit d'équipe et capacité à travailler sous pression.

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

La rémunération correspond à celle prévue à la convention collective en vigueur soit : 31,59 \$ (0 - 12 mois); 34,20 \$ (13-24 mois); 37,17 \$ (25 mois et plus).



Cette rémunération est accompagnée d'une prime de soir de 1,60 \$ et d'une gamme complète d'avantages sociaux.

L'horaire de travail est établi à **40 heures** par semaine du lundi au vendredi inclusivement de **15 h 30 à 23 h 30**.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, au plus tard le **8 mai 2026**.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

